



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

#### Rectorat

Philippe CAROSONE
Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

Mél.

<u>philippe.carosone@ac-amiens.fr</u> <u>jeanne.foiche@ac-amiens.fr</u>

Secrétariat des IA-IPR Tél. 03 22 82 39 70 Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard d'Alsace-Lorraine 80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public et d'accueil téléphonique : De 8h00 à 12h30 Et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi Amiens, le 14 mai 2020

Monsieur Philippe CAROSONE Madame Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeur-e-s de sciences de la vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, nous vous espérons en bonne santé ainsi que vos proches. Nous vous remercions pour votre investissement dans vos missions en cette période inédite et saluons l'adaptabilité que vous témoignez, au service de nos élèves.

Nous entamons désormais la période de déconfinement progressif qui, compte tenu de la « sectorisation rouge » de notre académie, reporte la reprise en présentiel dans nos établissements, mais période qui pour autant apportera des évolutions à de ce que nous vivons depuis mars.

La reprise en établissement est encadrée par plusieurs textes réglementaires : un protocole sanitaire, une circulaire de reprise ainsi que de nombreuses ressources que vous trouverez en suivant ce lien : <a href="https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html">https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html</a>.

Le collège des IA-IPR a envoyé dans vos établissements un courrier précisant les enjeux pédagogiques de cette période. Nous revenons vers vous pour nous focaliser sur les enjeux de notre discipline et vous proposer des éclaircissements sur la mise en œuvre de nos enseignements et vous aider à nourrir les réflexions au sein de vos équipes.

Dans ces conditions inédites, pour ces quelques heures lors desquelles vous retrouverez vos élèves en présentiel quand nous sortirons de la zone rouge, nous vous invitons au pragmatisme et à aller à l'essentiel pour préparer vos élèves à l'année prochaine, en collaborant avec vos collègues.

Bien évidemment, si votre établissement porte un projet pour cette reprise, ce dernier guidera les intentions de votre projet d'enseignement, celui de votre équipe pour cette fin d'année.

## Organisation des temps d'enseignement et d'éducation

Plusieurs temps d'enseignement, d'éducation seront proposés aux élèves :

- des temps en présentiel, à effectif réduit, probablement en salles classiques (il est préconisé que les élèves ne se déplacent pas de salle en salle mais que ce soit les professeurs qui se déplacent). Il est aussi possible que des regroupements d'élèves de différents niveaux soient effectués,
- des temps d'enseignement à distance,
- des temps en autonomie, en études,



2/4

 des temps Sport, Santé, Civisme et Culture (2S2C) pouvant être animés par des partenaires de l'école.

Ce sont des conditions de travail qui ne correspondent en rien à celles que nous connaissions avant le confinement.

## En ce qui concerne les cours en classe

La mise en manipulation des élèves sera très difficilement réalisable dans les conditions respectant la doctrine sanitaire (distanciation, désinfection du matériel etc.). Il est possible d'avoir recours à des ressources numériques ou des manipulations réalisées par le professeur en face des élèves, en ayant bien conscience que cela ne développe pas « l'intelligence du geste technique » et constitue un mode de travail dégradé.

Le travail collaboratif reste possible, notamment si l'équipement numérique le permet. Si des groupes rassemblaient plusieurs niveaux d'élèves, des entrées par les parcours, par l'éducation au développement durable pourraient être envisagées.

Des créneaux horaires permettant de longues séances sont de réelles opportunités en sciences, ces derniers permettant d'approfondir les étapes des démarches mises en œuvre.

## En ce qui concerne le travail à distance

Certains sujets de nos programmes scolaires sont sensibles or une activité à distance, sans l'œil vigilant du professeur qui perçoit la communication non verbale, qui cadre les élèves peut amener des dérives. Des activités pensées pour les élèves en classe peuvent aboutir à des situations non maîtrisées au domicile, potentiellement graves (par exemple des dérives sur les sujets de reproduction et sexualité). Il ne s'agit évidemment pas de ne pas les traiter mais d'avoir à l'esprit que les conditions « à la maison » sont très différentes et donc l'activité doit être adaptée.

# En ce qui concerne l'étude en autonomie

Il y a possibilité de travaux en commun avec d'autres disciplines. Il serait intéressant de repenser les espaces pour ces quatre temps. Le travail en autonomie, qui s'exerce quasi obligatoirement en distantiel, peut se faire, en présentiel, dans un espace dédié, équipé (tableaux blancs, ordinateurs, organisation permettant la distanciation, accès aux ressources), surveillé et accompagné de façon souple et modulable. Les espaces extérieurs peuvent également être investis.

# En ce qui concerne les 2S 2C (Sport, Santé, Civisme et Culture)

Les compétences développées en SVT s'ancrent facilement dans les 2S 2C : adopter un comportement éthique et responsable, dimension des responsabilités individuelles et collectives, contribution au respect de règles liées à des risques ou encore la distinction entre science et croyance, la laïcité (parties de programme sur les relations entre hommes et femmes, évolution etc.) ...

Les SVT contribuent également au développement des compétences liées au développement durable. Ainsi, des classes de terrain dans l'environnement proche de l'établissement sont tout à fait envisageables, avec le professeur ou encore des partenaires de l'établissement.

# Conseils et recommandations sur la mise en en œuvre de programmes, programmation, progressions

Il importe que vous acceptiez de ne pas « boucler vos programmes » cette année. Un système de portfolio peut permettre de faire le lien avec les années suivantes le cas échéant. C'est en équipe que vous pourrez vous accorder sur ce qui, localement, serait le plus efficace pour mettre en œuvre ce portfolio (entrées par compétences, notions, qui le remplit, quel niveau de détail etc.).



3/4

En SVT, dans le champ des compétences qui amène à adopter un comportement éthique et responsable, et tout particulièrement dans la situation actuelle, il sera pertinent de travailler sur la dimension des responsabilités individuelles et collectives, à la contribution au respect de règles liées à des risques ainsi que la distinction entre science et croyance. Les nombreux débats dont la presse s'est fait l'écho ne manqueront pas d'interroger nos élèves et il ne faudrait pas éluder leurs questions.

## SVT et démarche scientifique

L'accès à des notions construites par les enseignants doit être privilégié, et non, comme c'est plus généralement d'usage dans notre discipline, par les élèves. Cette façon de faire n'exclut ni la pratique de démarches scientifiques inhérentes à la construction des savoirs ni la mobilisation de compétences.

On peut, par exemple, utiliser le temps de retour en classe pour construire des bilans très synthétiques qui serviront de base solide à la poursuite d'études.

Il est possible de construire des schémas ou des cartes heuristiques ou toute autre forme de résumés très synthétiques. Ce travail réalisé par l'enseignant n'exclut pas de le compléter par quelques observations, expériences et exemples illustrant des démarches particulièrement démonstratives qui permettront aux élèves en même temps de mobiliser les capacités associées aux démarches scientifiques (proposer des hypothèses, concevoir des expériences, réaliser des observations, interpréter des résultats, en tirer des conclusions, pratiquer différents langages).

#### Les contenus

Dans les investigations menées en classe, il faudra éviter de systématiser l'exemple de la pandémie actuelle car nombre d'élèves auront des proches touchés.

Un raisonnement basé sur le développement de compétences est à privilégier. Ces dernières peuvent se développer à travers des éléments des programmes mais aussi à travers les différents parcours éducatifs.

# Au collège

Il importe de se référer aux attendus de fin de cycle tels qu'ils sont énoncés dans les programmes. Les choix effectués dépendront naturellement de ce qui a déjà été traité par le professeur et des conditions de la continuité pédagogique pendant la période de confinement.

#### Cas de la classe de seconde

Il est recommandé d'avoir traité le point « Procréation et sexualité humaines » de la partie « Corps humain et santé » car cette thématique ne sera pas abordée lors de la poursuite des études en lycée général et apporte des informations scientifiques souvent très appréciées de nos élèves car centrales pour eux.

## Cas de la classe de première spécialité SVT

Chaque thème du programme de première trouve sa continuité en spécialité de terminale et doit faire l'objet d'une synthèse identifiant clairement les points du programme qui seront essentiels pour permettre la poursuite d'études à la rentrée 2020, en particulier pour les élèves qui ont choisi de garder la spécialité SVT en classe de terminale. Ces synthèses seront également utiles à ceux qui souhaiteront retrouver nos disciplines dans leurs études supérieures.

Si des choix sont à faire sur les parties qui doivent encore conduire à l'établissement de synthèses ou de nouvelles notions il est conseillé de se concentrer sur le thème « La Terre, la vie et l'organisation du vivant ».



4/4

#### Cas de la classe de terminale

En raison de la diversité de poursuite d'études des élèves, toutes les parties de ces deux programmes doivent avoir été abordées. Il s'agira donc, au moment de la reprise, de permettre aux élèves de disposer de bilans très synthétiques pour chaque partie, qui serviront de base solide à toute poursuite d'études en sciences du vivant et de la Terre. Il est possible de construire des schémas ou des cartes heuristiques ou toute autre forme de synthèse que les élèves pourront exploiter dans l'enseignement supérieur.

## La question des évaluations

Si des évaluations sont proposées, il est conseillé qu'elles soient de courte durée afin d'investir le temps des cours pour l'accompagnement des élèves et une couverture la plus ciblée et la plus utile possible du programme. Plutôt que d'y rechercher la restitution de connaissances, ces évaluations doivent permettre de cibler des compétences déjà travaillées et d'aider les élèves à mieux les investir. En terminale, les éventuelles notes attribuées ne seront pas prises en compte pour l'obtention du baccalauréat.

## Situation particulière pour les classes à examens

Les textes réglementaires et la FAQ (<a href="https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348">https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348</a>) ont éclairé de nombreux points en ce qui concerne les examens.

Nous attirons votre attention sur les appréciations que vous porterez aux livrets scolaires de vos élèves. Ces dernières devront être les plus pertinentes possibles afin que les jurys d'harmonisation puissent évaluer le niveau de l'élève au plus juste alors qu'il n'y aura pas eu de notes issues d'épreuves terminales. Il y a là un grand enjeu de réussite pour vos élèves.

Nous vous remercions encore pour votre mobilisation, votre engagement et nous vous renouvelons notre confiance.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Jeanne FOICHE